



COMITE TECHNIQUE PARITAIRE MINISTERIEL DU 24 OCTOBRE 2006

Bercy s'installe dans une logique de confrontation !

Le Secrétaire Général du Ministère a été interpellé, dès l'ouverture du Comité Technique Paritaire Ministériel, par les Fédérations des Finances CGT, FDSU, FO, CFDT et les représentants des organisations syndicales de la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) à propos du conflit relatif à la réforme dite de « modernisation » du dédouanement.

Après avoir refusé, à deux reprises, de créer les conditions d'un dialogue au niveau ministériel, le Secrétaire Général du Ministère a également confirmé les contenus et les modalités de la réforme telle qu'elle est actuellement envisagée.

Le Ministère a donc fait le choix de ne pas répondre aux revendications exprimés par les personnels de la DGDDI engagés dans un processus d'action, inscrit dans la durée, depuis le 15 juin 2006.

Par ailleurs, le Secrétaire Général confirme la volonté des Ministres de mettre en œuvre une politique extrêmement régressive au MINEFI.

Cette politique, c'est notamment :

- La privatisation, l'externalisation et l'abandon de toute une série de politiques et de missions publiques. Des modifications profondes des conditions de mise en œuvre de ces dernières au détriment de leur efficacité sur le plan économique et social.
- Des plans pluriannuels de suppressions d'emplois frappant toutes les directions générales du MINEFI alors que les services ne disposent plus des moyens nécessaires afin de répondre aux besoins des populations.
- Le refus de reconnaître pécuniairement les qualifications acquises et mises en œuvre par les personnels.
- La mise en cause, sous des formes multiples et diverses, des droits et des garanties collectives des personnels.

Dans un tel contexte, le mécontentement et la conflictualité au MINEFI sont particulièrement forts. Ils s'expriment sous la forme de grèves et de manifestations dans un certain nombre d'administrations. Cela amène les organisations syndicales de certaines directions générales, en particulier à la DGDDI et à la DGCCRF, à ne plus siéger dans les instances dites de concertation. Un véritable mal être et une véritable souffrance au travail existent aujourd'hui au sein du MINEFI.

D'ores et déjà, les organisations syndicales de la DGDDI appellent les personnels à manifester leur mécontentement et à agir, chaque mardi du mois de novembre, dans le cadre d'initiatives régionales et interrégionales.

Ces mêmes organisations proposent aux personnels de faire du mardi 28 novembre, un nouveau temps fort du processus d'action sous la forme d'une grève et d'une manifestation nationale à Paris.

A la DGI, les organisations syndicales (SNADGI, SNUI, CFDT, FO, UNSA, CFTC) appellent les personnels à s'inscrire massivement dans un mouvement de grève, le mardi 14 novembre prochain, jour du CTPC emplois.

Pour la Fédération des Finances CGT, seule l'action et l'intervention des personnels des différentes administrations du MINEFI sont susceptibles d'imposer d'autres choix.

C'est pourquoi la Fédération des Finances CGT appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, avec leurs organisations syndicales, pour débattre de la situation et décider de processus d'actions unitaires.

Montreuil, le 25 octobre 2006